

Program of courses

1st Semester of 2022/2023

Licence 3 – Semester 5

(3rd year)

Table des matières

PROGRAMME	3
L517 PA Projet d'architecture - LISTE	3
L517PA01	6
L517PA02	7
L517PA03	8
L517PA04	10
L517PA05	11
L517PA06	13
L517PA07	15
L517PA08	16
L517PA09	17
L517PA10	19
L517PA11	21
L517PA12	23
L517CT Théorie de l'architecture	3
L517CT01 L'habitat collectif	24
S5-L518AM Ambiances	4
S5-L518AM01 Ambiances	25
S5-L518AM02 Ambiances	26
S5-L518SC Structures/construction	4
S5-L518SC01 Structures/construction	27
S5-L518SC02 Structures/construction	28
S5-L519HA Histoire	4
S5-L519HA01 Histoire de l'Architecture moderne et contemporaine	29
S5-L519HA02 Histoire de l'Architecture moderne et contemporaine	32
S5-L519SH Sciences Humaines	4
S5-L519SH01 Sciences Humaines	33
S5-L519SH02 Sciences Humaines	34
S5-L519SH03 Sciences Humaines	35
S5-L520DP Démarches plastiques	4
S5-L520DP01 Démarches plastiques	36
S5-L520DP02 Démarches plastiques	37

S5-L520DP03 Réparer	38
S5-L520DP04 Démarches plastiques	40
S5-L520DP05 Démarches plastiques	41
S5-L520DP06 L'art et la ville	42

Programme Semestre 5 – Licence (3^{ème} année) – 2022/2023

Enseignement	Groupes	Enseignants
L517 PA Projet d'architecture 12 ECTS	L517PA01 Projet d'architecture	NUSSAUME Yann SAUBOT Antoine
	L517PA02 Projet d'architecture	ELEFTERIOU Thomas MARTIN Patrice
	L517PA03 Projet d'architecture	GAUDIN Bruno QUANCARD Camille D'ANDLAU Patrick
	L517PA04 Projet d'architecture	CREMONINI Pietro GABBARDO Denis
	L517PA05 Projet d'architecture	BOTINEAU Marc FEVRIER Nicolas
	L517PA06 Projet d'architecture	HOFSTEIN Pascal HAMDOUNI Nabil
	L517PA07 Projet d'architecture	MARIN Jerome MAHE Stéphanie
	L517PA08 Projet d'architecture	VEIT Elisabeth AFANASSIEFF Damien
	L517PA09 Projet d'architecture	PIGNOT Victoria ROUAULT Stéphane
	L517PA10 Projet d'architecture	HENRY Didier DEHOUX Dominique EYRAUD Jean Baptiste
	L517PA11 Le logement collectif, urbanité, intimité, constructibilité	POMMIER Juliette ROBIC Edouard
	L517PA12 Projet d'architecture	CHASLIN Olivier BOURLIS Stephanie

Enseignement	Groupes	Enseignants
L517CT Théorie de l'architecture 2 ECTS	L517CTCM01 L'habitat collectif	PIGNOT Victoria

Enseignement	Groupes	Enseignants
S5-L518 AM Ambiances 2 ECTS	L518AMCM01 Ambiances	BELKADI Nazila Kahina SOURTCHEVA KIROV Cveta
	L518AMCM02 Ambiances	SOURTCHEVA KIROV Cveta

Enseignement	Groupes	Enseignants
S5-L518 SC Structures/construction 2 ECTS	L518SC01 Structure/construction	GAUBIN Franck
	L518SC02 Structure/construction	BERGIS Louis

Enseignement	Groupes	Enseignants
S5-L519 HA Histoire 2 ECTS	L519HACM01 Histoire de l'architecture moderne et contemporaine	KOURNIATI Marilena
	L519HACM02 Histoire de l'architecture moderne et contemporaine	KOERING Elise

Enseignement	Groupes	Enseignants
S5-L519 SH Sciences Humaines 2 ECTS	L519SHCM01 Sciences humaines	MACAIRE Elise
	L519SHCM02 Sciences humaines	AMOUGOU MBALLA Emmanuel
	L519SHCM03 Sciences humaines	DE BIASE Alessia

Enseignement	Groupes	Enseignants
S5-L520 DP Démarches plastiques 3 ECTS	L520DP01 Démarches plastiques	DELARUE Leonore
	L520DP02 Démarches plastiques	DENNEULIN Chimene
	L520DP03 Réparer	DESSARDO Marco
	L520DP04 Démarches plastiques	RESTREPO RESTREPO Esteban
	L520DP05 Démarches plastiques	JOUBE Valérie
	L520DP06 L'art et la ville Le 1% artistique et la commande publique	VACHON Pauline

Enseignement	Groupes	Enseignants
L520RA Représentation informatique du projet d'architecture 3 ECTS	L520RA01 Représentation informatique du Projet	BERTRAND Frédérique
	L520RA02 Représentation informatique du Projet	LEMIRINI Narjis
	L520RA03 Représentation informatique du Projet	PION Jocelyne
	L520RA04 Représentation informatique du Projet	COUSSON Francis
	L520RA05 Représentation informatique du Projet	SATTLER Lea
	L520RA06 Représentation informatique du Projet	NUNES Richard

Enseignement	Groupes	Enseignants
L520LV Langues vivantes 2 ECTS	L520LA Anglais	JONES Gwennor TEN Anna MAC FALL Oscar DUPRAZ Lucile
	L520LD Allemand	VOSTELL-HASMAN Zoé
	L520LE Espagnol	MORALES Juan Luis
	L520LF Français langue étrangère FLE	HUET Françoise
	L520LI Italien	DEL PEZZO Pietro PALOMBARI Stefano
	L520LP Portugais	ALMEIDA DOS SANTOS Jose Nilton

Projet d'architecture L517PA01 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Nussaume

Autres enseignants : M. Docarragal Montero, M. Saubot

Projet d'architecture L517PA02 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Elefteriou

Autre enseignant : M. Martin

Objectifs pédagogiques

L'objectif poursuivi dans le cadre de cet enseignement est de permettre aux étudiants d'être en capacité de concevoir un projet de logements collectifs dans un tissu urbain constitué et complexe, tout en favorisant l'acquisition des outils de conception et l'appréhension d'une culture architecturale centrée sur les questions de la conception de l'habitat collectif et son rapport à la ville.

Contenu

Les cours sont hebdomadaires et s'organisent en deux temps : Le début de la matinée est consacré aux cours, travail d'analyses, exposés et visites, le reste de la journée aux corrections des exercices et suivis des projets.

Les séances du matin apportent, via des travaux d'analyses effectués par les étudiants et des cours dispensés par les enseignants, les outils et les connaissances nécessaires à l'élaboration d'un projet collectif de logements. Les principaux thèmes abordés sont : la question de l'habitation collective et son apparition, les typologies, assemblages, modes distributifs et modes constructifs, les composantes du logement et leurs usages, les espaces de transition du public au privé, les prolongements extérieurs au logement, les orientations et les vues, la tectonique du bâtiment et ouvertures, etc.

L'après-midi est consacré au travail de projet. Deux à trois exercices rythment le semestre et permettent d'aborder, de manière progressive, la question du logement collectif, dans la continuité des enseignements de deuxième année.

L'approche explore la question de l'habitation comme moyen d'habiter la ville, et favorise un travail à toutes les échelles, depuis le site de projet (paysage, ville, quartier, parcelle, etc.) jusqu'à chaque pièce composant le logement. Le travail de projet repose sur la simultanéité d'un travail volumétrique adapté et intégré au contexte existant et de la mise en place d'un mode d'habiter (typologies, assemblages, qualités intérieures du logement).

Il s'agit de prendre conscience de la potentialité d'un site, à travers ses vues, ses limites, sa topographie, son orientation, et tirer le meilleur parti de cette situation urbaine spécifique, en explorant les typologies et les échelles possibles au regard de ce contexte. L'idée est de travailler le projet d'habitation comme un élément constitutif d'une séquence urbaine, d'aborder le projet comme l'articulation et l'interaction d'échelles appropriées, et de viser la cohérence entre typologie, distribution et mode constructif.

Ce travail s'effectue avec des allers-retours constants entre différentes échelles de représentation (du 1/500ème au 1/50ème, voire 1/20ème) et différents outils (plans, maquettes, dessins, perspectives).

Ces sauts d'échelles, permettent de travailler du projet global jusqu'à l'intérieur du logement, sans jamais perdre de vue le projet d'ensemble et le rapport au contexte.

La question de l'habitation en ville aujourd'hui est explorée, dans tous ses aspects, que ce soit de densité possible et acceptable, de qualité urbaine, d'évolution des modes de vie et d'aspects environnementaux.

Mode d'évaluation

Contrôle continu, présentation hebdomadaire des travaux en cours. Rendus intermédiaires et rendu final.

Travaux requis

L'organisation du semestre alternera travail en groupe et individuel. Les projets seront rendus selon les instructions données en cours et seront finalisés aux échelles conventionnelles d'un avant-projet d'architecture (1/500 pour le projet général et 1/200, 1/100 ; détails au 1/50 et + si nécessaire ; représentations 3D et maquettes, etc.)

Une maquette du site du dernier exercice sera réalisée en groupe.

Projet d'architecture L517PA03 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Gaudin

Autres enseignants : M. d'Andlau, Mme Quancard

Objectifs pédagogiques

Après l'exercice du petit immeuble entre mitoyens abordé en deuxième année, le projet de ce semestre s'inscrit dans la perspective d'un apprentissage progressif de la complexité de l'architecture de l'habitation collective. Il aborde les trois échelles de l'habitation collective en milieu urbain : Projeter un fragment urbain ici au travers de la création d'un système de trois ou quatre grandes parcelles, dessiner un immeuble d'habitation, concevoir différents types de logements. Chaque étudiant devra concevoir une unité résidentielle composée de différents types d'habitats dans un contexte urbain constitué et en mutation. Le nombre de logements n'est pas une donnée programmatique, il sera le résultat de la recherche des étudiants pour proposer le plus grand nombre d'habitations sans que ce nombre ne porte préjudice à leur qualité. Il procède d'une réponse aux questions générales de densité et de capacité d'accueil d'une ville. En d'autres termes: afin de limiter les effets néfastes de l'étalement urbain - diminution de la surface des terres agricoles, imperméabilisation des sols - comment densifier la ville tout en la qualifiant. Cet exercice est construit pour acquérir les bases solides de conception du logement en milieu urbain, base indispensable pour aborder l'apprentissage du projet à l'échelle urbaine et territoriale.

Contenu

Savoir projeter une forme urbaine à l'échelle d'une grande parcelle (environ 2500 m2) 1/500 :

- analyse du contexte, étude de la morphogénèse, reconnaissance des types de tissu et des typologies d'habitat,....ech 1/2000 au 1/200
- formuler une intention de projet en groupe : le plus souvent il s'agit d'un groupe de 4 étudiants.
- Prise de position par rapport au contexte urbain et formulation des intentions
- Composition des pleins et des vides et des différentes échelles d'habitation ech 1/500 : nommer les vides, dimensionner les pleins
- Réalisation d'une maquette au 1/500 synthétisant la prise de position par rapport au contexte urbain
- Se familiariser avec les notions : Ilot, Parcelle, Mitoyenneté, vis-à-vis, gabarits.....
- Organisation distributive de la parcelle et ses séquences successives.....

Architecture de l'habitat collectif ech 1/200 à 1/100 :

- Projeter les différents types d'habitats au sein de la parcelle, de l'individuel au grand immeuble : maison à cour, maisons superposées, habitations intermédiaires, immeuble collectif...
- Mise en forme de la distribution collective
- Conception itérative entre les échelles : urbaine, parcellaire et celle de l'immeuble
- Composition typologique au sein de l'immeuble, assemblages verticalement et horizontalement....
- Identification des points singuliers de l'immeuble, mise en place du thème répétition et variations

L'architecture du logement ech 1/ 200 à 1/20

- Organisation du plan selon des principes typologiques, identification et hiérarchie des espaces du logement....
- Dimensionnement des espaces
- Mise en place de la partition structurelle et différenciation porteur /porté
- Les prolongements extérieurs du logement, mise en perspective dedans/dehors....
- Les relations de voisinage entre logements : dessus /dessous ; vis-à-vis ; cote à cote...
- introduction au thème : La fenêtre, la façade, la construction

Mode d'évaluation

Critères d'évaluation : capacité à faire le lien entre les savoirs, les pratiques et les disciplines enseignées, capacité à exposer, argumenter un projet et émettre un avis critique, capacité à participer collectivement à l'élaboration d'un projet commun.

Evaluation des exercices intermédiaires , évaluation du rendu final.

Support de cours

La journée d'enseignement s'articule en deux temps :

- Le matin, la plupart du temps, autour de cours « magistraux » dispensés par Bruno Gaudin et Vincen Cornu et articulés selon l'avancement du projet :

Urbanité de la maison à cour, l'habitation médiévale, les systèmes distributifs de l'immeuble , la fenêtre et la façade, etc..... Ces cours apportent aux étudiants une culture architecturale centrée sur la question de l'habitation collective, son histoire, ses enjeux actuels.....Culture indispensable à l'ouverture

d'esprit et au développement du projet.....

- l'après-midi est consacrée à la correction des travaux des étudiants soit en groupe soit individuellement selon les étapes de la conception.



Projet d'architecture L517PA04 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Cremonini

Autre enseignant : M. Gabbardo

Objectifs pédagogiques

L'objectif poursuivi dans le cadre de cet enseignement est de permettre aux étudiants d'être en capacité de concevoir un projet de logements collectifs dans un tissu urbain constitué et complexe, tout en favorisant l'acquisition des outils de conception et l'appréhension d'une culture architecturale centrée sur les questions de la conception de l'habitat collectif et son rapport à la ville.

Contenu

Les cours sont hebdomadaires et s'organisent en deux temps : Le début de la matinée est consacré aux cours, travail d'analyses, exposés et visites, le reste de la journée aux corrections des exercices et suivis des projets.

Les séances du matin apportent, via des travaux d'analyses effectués par les étudiants et des cours dispensés par les enseignants, les outils et les connaissances nécessaires à l'élaboration d'un projet collectif de logements. Les principaux thèmes abordés sont : la question de l'habitation collective et son apparition, les typologies, assemblages, modes distributifs et modes constructifs, les composantes du logement et leurs usages, les espaces de transition du public au privé, les prolongements extérieurs au logement, les orientations et les vues, la tectonique du bâtiment et ouvertures, etc.

L'après-midi est consacré au travail de projet. Deux à trois exercices rythment le semestre et permettent d'aborder, de manière progressive, la question du logement collectif, dans la continuité des enseignements de deuxième année.

L'approche explore la question de l'habitation comme moyen d'habiter la ville, et favorise un travail à toutes les échelles, depuis le site de projet (paysage, ville, quartier, parcelle, etc.) jusqu'à chaque pièce composant le logement. Le travail de projet repose sur la simultanéité d'un travail volumétrique adapté et intégré au contexte existant et de la mise en place d'un mode d'habiter (typologies, assemblages, qualités intérieures du logement).

Il s'agit de prendre conscience de la potentialité d'un site, à travers ses vues, ses limites, sa topographie, son orientation, et tirer le meilleur parti de cette situation urbaine spécifique, en explorant les typologies et les échelles possibles au regard de ce contexte. L'idée est de travailler le projet d'habitation comme un élément constitutif d'une séquence urbaine, d'aborder le projet comme l'articulation et l'interaction d'échelles appropriées, et de viser la cohérence entre typologie, distribution et mode constructif.

Ce travail s'effectue avec des allers-retours constants entre différentes échelles de représentation (du 1/500ème au 1/50ème, voire 1/20ème) et différents outils (plans, maquettes, dessins, perspectives).

Ces sauts d'échelles, permettent de travailler du projet global jusqu'à l'intérieur du logement, sans jamais perdre de vue le projet d'ensemble et le rapport au contexte.

La question de l'habitation en ville aujourd'hui est explorée, dans tous ses aspects, que ce soit de densité possible et acceptable, de qualité urbaine, d'évolution des modes de vie et d'aspects environnementaux.

Mode d'évaluation

Contrôle continu, présentation hebdomadaire des travaux en cours. Rendus intermédiaires et rendu final.

Travaux requis

L'organisation du semestre alternera travail en groupe et individuel. Les projets seront rendus selon les instructions données en cours et seront finalisés aux échelles conventionnelles d'un avant-projet d'architecture (1/500 pour le projet général et 1/200, 1/100 ; détails au 1/50 et + si nécessaire ; représentations 3D et maquettes, etc.)

Une maquette du site du dernier exercice sera réalisée en groupe.

Projet d'architecture L517PA05 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Botineau

Autre enseignant : M. Fevrier

Objectifs pédagogiques

L'objectif de cet atelier de projet est de poursuivre et d'approfondir l'acquisition des fondamentaux de la conception et de la représentation du projet d'architecture entamée en première et deuxième année. L'enseignement, dispensé à travers des cours, des visites, des analyses et le développement d'un projet, sera centré sur la question de l'habitat collectif en milieu urbain.

Contenu

Développé dans une suite de séquences comme autant de moments qui interrogent les dimensions du projet, l'enseignement propose une démarche exploratoire. Dans la continuité et en complémentarité de l'enseignement dispensé en deuxième année, il donne l'occasion à travers une série d'exercices courts et d'analyses, de développer un projet de logements dans un site urbain constitué.

Exercices préliminaires, synthèse et représentation

Afin d'aborder le projet dans les meilleures conditions nous proposons une série d'exercices préliminaires sur le logement et sa représentation, explorant la question typologique et ses assemblages, la transition entre le public et le privé, le collectif et l'individuel et l'organisation volumétrique dans un site urbain.

Ces exercices permettent d'aborder différentes clés d'entrée au projet de manière dissociée, parfois décontextualisée, et d'effectuer ensuite un travail de synthèse où l'étudiant repense, réadapte le travail effectué précédemment lors du développement final du projet. Ces exercices courts sont l'occasion de se mettre dans une posture d'expérimentation et d'offrir un moment de concentration pendant un temps court sur un seul aspect du projet.

Le projet final fera la synthèse :

- De la relation au site, paysage urbain et territoire et sa transformation, de la qualité des séquences d'approche et des parcours, transition entre l'espace public et l'espace privé...de la rue au logement,
- De la qualité des typologies qui suivant la strate habitée permettent d'offrir des spécificités d'appartenance (sol, rue, cour, quartier, grand paysage), des imbrications de logements, des dispositifs de distribution, des seuils, des espaces intérieurs du point de vue des usages et de la lumière naturelle, des espaces extérieurs privatifs ou partagés
- De la relation entre structure, spatialité et lumière, de la géométrie, l'échelle, la mesure des dispositifs construits et des lieux proposés.

Dès la première séquence et tout au long du semestre sera abordée la question de l'écriture architecturale, relation entre enveloppe, structure et matérialité, qui sera l'occasion de mise au point de détails et d'une représentation précise et claire du projet.

Culture critique et partagée

En complément, un travail analytique est proposé en début de semestre et mené en même temps que les exercices courts. Il porte sur des références de l'histoire de l'architecture du logement qui peuvent ensuite servir de déclencheur au projet. L'analyse permet ici de déconstruire un projet pour comprendre le cheminement intellectuel qui a pu donner forme à une idée. Ce travail préparatoire permet au moment d'aborder le projet, de mettre en perspective les questions liées à la conception et d'installer une distance critique. A chaque séance deux ou trois binômes d'étudiant.e.s restitueront leur travail d'analyse. Un visionnage régulier de conférences ainsi que la lecture d'écrits théoriques sur le logement viendront compléter le travail d'analyse, visant à l'acquisition d'une culture partagée par l'atelier.

Pensée constructive

La réflexion sur la question constructive guidera la conception. Comment la relation entre structure spatiale et structure constructive peut-elle concrétiser des intentions de projet, exprimer une sensibilité ou rendre compte de la dimension sensible, non mesurable d'un projet. Quels liens entre structure, lumière et matérialité ? Quel rapport une structure peut-elle entretenir avec un paysage naturel ou urbain ?

La pensée constructive permettra ici d'explorer la capacité de flexibilité et d'adaptabilité d'un édifice à une diversité typologique, de comprendre comment la structure peut devenir un élément de permanence du projet dans le temps et comment la question de la matérialité, témoin de la flexibilité et de la durabilité d'un édifice, prend alors tout son sens.

En envisageant très tôt dans le processus de conception le rapport de la structure à l'enveloppe, les étudiant.e.s découvriront comment la façade prend de l'épaisseur et de la consistance, pour s'adresser à un environnement proche et lointain par ses variations et ses vibrations et s'adapte à son milieu par l'intégration de dispositifs spécifiques (protection solaire, occultation, systèmes de ventilation naturelle, mécanisme de récupération des eaux de pluie qui font partie intégrante de la manière dont l'édifice se pense et se clôt).

Enjeux contemporains

L'enseignement proposé introduira durant ce semestre consacré à la conception du logement des réflexions sur les enjeux actuels (sociaux, économiques, environnementaux,...) en questionnant par exemple la mixité typologique, l'évolution des modes de vie et la diversité actuelle des modes d'« habiter », la flexibilité et l'adaptabilité, la nécessité de réinterroger les normes pour permettre l'expérimentation et l'innovation,

l'économie de moyens, la matérialité, une densité forte mais « désirable » (la proximité sans la promiscuité), la mutualisation des espaces, les usages partagés et le rapport à la nature.

Site de projet : Le Pré Saint Gervais

Mode d'évaluation

Evaluation sur l'analyse, les exercices courts et le projet final.

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

A chaque séance : présentation de l'avancement avec croquis, maquettes, dessins

Classeur A3 collectant tout l'historique du travail et présentation de la globalité du travail réalisé en maquettes au cours du semestre.

Travaux requis

Analyse / Exercices courts / Projet final

Présence et présentation hebdomadaire (affichage) obligatoire.

Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun est assuré dans la cadre du collectif sous la forme de présentations, de corrections partagées et de corrections individuelles. L'enseignement combine des cours d'atelier sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices.

Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir.

L'atelier est conçu comme un milieu fertile et un lieu de liberté où la prise de parole individuelle et le débat collectif seront encouragés.

Langue du cours et de communication : français

Projet d'architecture L517PA06 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Hofstein

Autre enseignant : M. Hamdouni

Objectifs pédagogiques

Le logement est actuellement encombré d'une pléthore de réglementations énergétiques, de normes et de prescriptions diverses. Ces nouvelles règles, parfois paradoxales, concernent les épaisseurs, les matériaux et les produits, les calculs et les formules mais semblent se préoccuper rarement de la qualité du logement, de son organisation et de sa forme.

Il faut être de plus en plus performant techniquement. Soit !

Mais l'espace du logis, son usage, sa surface et sa lumière ne paraissent pas être au cœur des débats. Par contre, le résultat au sujet de sa consommation énergétique est un vrai sujet.

Cette culture du résultat commence tôt, par exemple à l'école : on y apprend la prouesse, la réussite par la vitesse et la compétition. Tout cela se retrouve dans une certaine vision du monde, un monde désormais soumis aux agences de notation qui attribuent, comme à des premiers de la classe, des médailles de solvabilité aux entreprises ainsi qu'aux nations, ces dernières alors comparables à des firmes plus ou moins prospères.

Le logement n'échappe pas à cette culture de la notation. Evalué selon des critères de performance, obéissant à des calculs et des indices, il devient un produit au sein d'un marché, et on oublie qu'il est d'abord un Projet.

Les différentes formes du logement ont constitué depuis longtemps un terrain projectuel d'une grande richesse basée sur des études typologiques sur l'espace intérieur, mais aussi sur espaces extérieurs, que l'on nomme par défaut « les espaces connexes » : cours, coursives, halls, espaces communs et partagés, escaliers, toitures (cette dernière ayant la possibilité d'offrir un nouveau sol pour tous et non pas bêtement « une cinquième façade »).

L'espace du logement est donc aussi formé et prolongé par ce qui l'unit et le sépare de ses voisins, un espace dans lequel on ne vit pas mais que l'on habite hors les limites de son propre logis, sans lequel il n'y aurait pas de distance, d'ouverture à l'autre et au monde. Les lieux « externes » du logis sont des espaces vides mais non vidés, partageables par tous, construits pour que la ville y soit présente dehors et dedans.

Les meilleurs projets de logements, construits ou non, ont toujours su faire la démonstration qu'habiter était aussi un prolongement du vivre chez soi. Habiter son appartement c'est aussi habiter son quartier, partager son lieu et son temps au lieu de privilégier un repli sur soi, face à son écran, loin du monde.

Souvenons-nous de cette conférence à l'été 1990 au cours de laquelle Jean Dubuisson avait présenté les plans du projet « Shape Village' construit en 1952 à Saint-Germain-en-Laye. Dubuisson avait décrit ses plans, montré des transparences et surtout défendu l'idée de la 'pièce en plus', un espace ouvert sur le salon où 'madame pouvait y faire sa couture'. Une bonne moitié de la salle l'avait hué, probablement dans un élan féministe resté aveugle à la possibilité qu'un plan de logement idéal pouvait offrir : un espace en « plus »

Sommes-nous devenus incultes pour ne pas nous souvenir que tout projet a pour socle l'ordinaire et pour mission de l'élever à une dimension supérieure, le 'poétiser' ? Avons-nous perdu le devoir de penser qu'une maison est un palais et que celui-ci doit être construit pour tous ?

Inscrit dans notre culture, le logement et ses projets sont aussi inscrits dans la langue: Plusieurs d'entre eux portent des noms, qui évoquent à eux seuls la richesse programmatique : les maisons US-oniennes où ce 'US' signifiait à la fois un logis minimum pour l'Amérique, mais aussi un logement pour « US », 'Nous'.

C'est aussi le cas du projet des « immeubles-villas » énoncé paradoxal par excellence où se rassemblent et se côtoient au-dessus du sol deux typologies opposées en un ensemble totalement homogène et maîtrisé où logis et jardin construisent une réciprocité.

Il ne s'agit pas ici de mélancolie à propos de schémas figés, vieux, désuets et rangés dans les cartons de ces architectes que certains souhaitent muséifier pour les momifier. Loin de toute nostalgie, nous préférons continuer à creuser ces possibilités nichées dans la langue et la culture.

Nous privilégions cette recherche plutôt que de se soumettre aveuglément à des appellations comme « quartier à zéro énergie », « écovillage », « mixité », « densité » locutions qui appartiennent au langage des élus et de professionnels qui parlent la langue du Marché, celle que l'on appelle « la communication ».

Au-delà des images et des diktats, nous avons la tâche de défendre le logement et son espace, de le construire avec ambition afin de continuer à l'inscrire dans la culture d'un « Vivre Haut ».

Notre groupe de projet de L3 s'appuie sur les typologies familières du logement : traversant, en angle, mono-orienté, en duplex, en bande, sur cour, etc.

Ces typologies et d'autres sont étudiées pour démontrer que l'on ne peut pas projeter sans un savoir, une manipulation et une transformation du type et sur sa possibilité imaginative à dessiner et construire la ville.

Et pour transformer, il faut avoir recours au monde et à la culture :

'Tout le travail consiste à dire le quoi via le comment. » écrit Christian DEVILLERS dans son texte sur l'histoire et l'analyse architecturale.

Car l'analyse architecturale se résume à cela : comprendre pour faire, projeter pour penser.

Nous formulerons ici l'hypothèse que le logement dessine une intériorité, une spatialité, mais qu'il a aussi pour ambition de dessiner son abord, son quartier, de projeter la ville, de révéler son paysage et son horizon : il est nécessaire de s'adosser pour projeter, comprendre qu'une vue n'est pas un simple cadre, mais une sélection sur l'horizon.

Chaque étudiant se positionne sur ce qu'il révèle mais aussi sur ce qu'il masque, sur ce qu'il choisit, car l'apprentissage du projet s'enrichit de ce que l'on veut distinguer et non de ce qu'il faut tout montrer.

De même, les termes de 'barre' ou 'tour' nous paraissent être des vocables éculés et moribonds qui ne s'ouvrent aucunement vers des possibilités parlant de forme.

Nous préférons la forme linéaire ou la série verticale, non pour changer les mots mais pour comprendre qu'ils forment des prétextes à spatialiser le logement et son dispositif d'assemblage.

Qu'il soit compact ou dense le logement n'exige pas qu'il soit amaigri, amputé, privé de continuités et de transparences, de balcons et de terrasses, de lieux pour y faire « rien », qu'on interdise à la ville d'être son horizon.

Nous ne refusons pas les normes. Mais elles ne suffisent pas à définir ce qu'est un Projet.

Les normes ne sont pas des embûches. Elles doivent, à minima, devenir des tremplins à idées pour que l'étudiant se fraye un chemin au jeu de ses choix.

Nous citerons cette phrase de nos chères amies Irlandaises, les Grafton Architects :

« L'architecture n'est pas à propos d'invention, mais d'intention. »

Et l'intention, doit venir de soi, de son désir d'habiter avant de pouvoir se loger.

La qualité urbaine est un sujet, le logement en est le Projet.

Contenu

Site: La Cité Descartes :

Pôle d'excellence du Grand Paris, elle concentre le quart de la R&D française consacrée à la ville durable. Créée en 1983 sur les communes de Champs-sur-Marne et Noisy-le-Grand, on y trouve plusieurs grandes écoles comme les Ponts et Chaussées, l'ESIEE, l'École d'Architecture de la Ville & des Territoires, l'École d'Urbanisme de Paris... et 350 entreprises.

Le projet urbain (840 000m²) prévoit la construction de logements, de bureaux, de commerces, de services et d'équipements publics. Les acteurs visent la création d'un quartier à faible empreinte carbone. A terme on trouvera les lignes 11, 15 et 16 interconnectées au RER A à la gare de Noisy-Champs qui deviendra la plus importante gare d'interconnexion du Grand Paris express.

Projet:

Edifice vertical

Mode d'évaluation

• Travail Continu :

Le progrès de tout projet est conditionné par une production constante et continue.

Au terme de chaque semaine, une liste de documents est donnée à l'ensemble des étudiants du groupe.

Cette liste constitue le détail du travail obligatoire assigné pour la semaine suivante.

• Carnet A3 :

En plus de la production hebdomadaire, chaque étudiant doit se constituer un carnet A3, format à l'Italienne, qui comportera tous les documents produits pour chaque projet : croquis perspectifs et axonométriques, photos de maquettes d'études, diagrammes, plans, coupes, élévations, notes, collages, etc...

Ce carnet sera évalué chaque semaine, et remis à la fin de chaque projet pour notation et évaluation.

Travaux requis

Plans

Coupes

Perspectives intérieures

Maquettes

Projet d'architecture L517PA07 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Marin

Autre enseignant : Mme Mahe

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement devra conduire l'étudiant à acquérir la maîtrise des outils de conception et des savoirs fondamentaux du projet architectural en y incluant les contraintes urbaines et environnementales. Nous aborderons la question de l'architecture comme discipline, en précisant que le projet architectural prend en considération des apports critiques-éthique d'une part et des apports esthétiques-techniques d'autre part. L'étudiant pourra au final aborder la question du logement en proposant une architecture contemporaine en privilégiant la qualité de vie des habitants.

Contenu

Nous proposons aux étudiants un processus et une méthodologie de conception pour produire le qualitatif de l'espace architectural. Par une approche critique, apportée par les enseignants, les étudiants pourront concevoir des édifices par une écriture et une lecture du projet en maintenant le sens d'une «idée architecturale». Cet enseignement consacré au logement proposera aux étudiants de faire deux projets avec des sites urbains donnés par les enseignants.- Un projet court d'une dizaine de logements, dans un premier temps, pour acquérir les diverses typologies de logements et leurs articulations dans « l'espace » ainsi que l'insertion d'une architecture dans un lieu urbain. - Un projet long d'un îlot pour permettre aux étudiants de pouvoir concrétiser l'ensemble des contraintes et difficultés de la densité urbaine, de la mixité sociale et programmatique pour ce type d'opération urbaine. Nous intégrerons dans cet îlot les apports du développement durable (qualité environnementale) avec son aspect technique et économique. Nous insisterons sur la méthode de travail, du passage de l'idée architecturale (le sens) aux croquis et esquisses du projet. Nous proposerons aux étudiants la maîtrise de certains outils informatique (Rhino) pour produire une représentation de qualité.

Mode d'évaluation

- Les projets seront présentés sur des formats A1- Contrôle continu : 50%

Travaux requis

A partir d'exemples architecturaux, nous tenterons de saisir les évolutions de la conception architecturale contemporaine sur la question du logement. Une série de cours se fera sur les outils informatiques, mise en forme et représentation du projet. La question des enjeux du «développement durable et haute qualité environnementale sera l'objet d'une série de cours.

Projet d'architecture
L517PA08 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Veit**Autre enseignant :** M. Afanassieff**Objectifs pédagogiques**

Objectifs :

Dans le contexte d'un site urbain complexe du 13^e arrondissement, envisager les possibilités de densification qu'il offre pour exercer la capacité de chacun à comprendre les qualités de ce qui existe, utiliser ses connaissances pour déceler ce qu'il est possible de proposer notamment en termes d'habitat et développer un fragment du projet afin de comprendre le passage de l'échelle de l'urbain à celle de la construction d'un édifice. C'est pourquoi l'exercice conduira les étudiants jusqu'à une grande précision

Contenu

Contenu :

1- Le travail consiste d'abord à repérer et analyser les différentes typologies de bâtiments d'habitation présentes sur le site afin de consolider ses connaissances sur le logement et d'expérimenter ce que celles-ci produisent lorsqu'elles sont implantées dans certain contexte urbain. Apprivoiser l'échelle de la ville, sa topographie, son histoire, les règlements qui y sont appliqués ; comprendre comment l'organisation de l'espace public permet la qualité urbaine et celle des entités bâties (plan et maquette de site au 1/1000 et 1/500)

2- C'est la hiérarchie de ces espaces qui, du plus public au plus privé, sera interrogée : rue, place, cour, venelle ...dessinées par le bâti et ses usages qui seront relayées par les halls, cages, coursives, paliers... Ainsi, ce sont les différents systèmes distributifs caractérisant chaque typologie qui deviendront l'objet essentiel du travail permettant le relai entre ville et logement. Le projet proposera une combinaison de divers dispositifs d'habitat collectif s'inspirant essentiellement de la production du logement moderne dont la légitimité sur le site sera argumentée (dessins au 1/200)

3- Le logement et sa capacité de reproduction formant un système sera alors mis en place. L'un des bâtiments projetés sera choisi pour développer les logements selon leurs qualités propres (leur orientation, leur position par rapport à l'espace public, RDC ou étages, ...) tout en recherchant l'unité fondatrice du projet. Ce travail permettra de préciser les modes constructifs envisagés et de réfléchir de manière détaillée tant aux qualités spatiales du logement qu'à leurs expressions urbaines qu'est la façade (dessins au 1/50 au 1/20)

Le mode de représentation sera central pour examiner le passage à ces différentes échelles et réfléchir de manière précise sur le dimensionnement de chaque chose afin de renforcer l'agilité de manipulation d'éléments déjà appréhendés durant les 2 premières années.



Projet d'architecture L517PA09 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Pignot

Autre enseignant : M. Rouault

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement a comme objectif de donner aux étudiants une culture architecturale et des outils de conception pour appréhender le thème du logement en milieu urbain .

- Apprendre à concevoir des logements collectifs dans un milieu urbain particulier en partant de ses spécificités , et en établissant des correspondances entre les caractéristiques du site, les modes distributifs, l'agencements des logements et leur organisation intérieure.
- Acquérir une culture architecturale sur le logement collectif
- Savoir analyser un corpus de références et le réactiver dans le projet
- Connaître et lire des écrits théoriques sur le logement

Contenu

En activant les acquis du semestre 3 cet enseignement mettra à jour les nécessaires correspondances qui doivent exister entre l'édifice de logements, le quartier et la ville pour qu'il devienne habitable au sein d'un milieu. En s'appuyant sur une culture architecturale exhaustive sur le thème du logement, les sites choisis dans la métropole parisienne permettront de faire l'expérience de tissus divers et de voir comment ils peuvent enrichir la conception des édifices de logements aussi bien dans leur morphologie, leurs modes distributifs ou les typologies qu'ils mettent en place.

Le projet s'élaborera par phases successives dont des exercices menés en parallèles permettront de décomposer et de travailler des questions particulières comme les modes distributifs, l'agencement des logements, l'organisation intérieure pour approfondir non seulement leurs relations mais aussi celles qu'ils vont tisser avec le quartier dans lequel l'édifice s'insère. Des apports théoriques ainsi que des visites in situ viendront enrichir l'élaboration du projet .

Année 22 - 23 : Coopératives d'habitat et jardin au bord du canal de l'Ourcq à Pantin

La crise climatique et écologique remet en cause notre relation à la nature et à la manière de la considérer. Les différents confinements ont re questionné nos modes de vie dans nos logements et nos immeubles.

Ces moments de crise nous posent des questions architecturales et urbaines dont ce semestre va s'emparer.

A l'échelle urbaine :

- l'équilibre entre les espaces ouverts, la présence du végétal et le bâti. Trouver la densité pertinente pour faire rentrer la nature dans la ville avec des jardins praticables et même cultivables.

Comme le dit Aalto dans son très beau texte « du pas de la porte à la pièce d'habitation » : « Il doit y avoir une association ouverte non seulement entre le bâtiment et le jardin mais entre la distribution des pièces le bâtiment et le jardin. Le jardin fait autant partie de notre habitation que n'importe quelle pièce. » Si on regarde cette citation à l'échelle de l'immeuble est posée la question de la relation des espaces distributifs et des espaces ouverts collectifs, la présence de la nature et la qualité du chemin de la rue à la porte de son logement.

A l'échelle de la coopérative de logements :

- La question des espaces partagés : à l'image des coopératives Zurichoises proposer des tiers lieux (pièces de travail, bricolage, chambre d'amis, buanderie) ainsi que des espaces de jardins permettant aux habitants de se retrouver et partager leurs compétences.
- La question de la diversité des logements proposés en exploitant les micro situations du site mais aussi en étudiant ce que proposent les coopératives suisses en la matière (clusters, grandes colocation)

A l'échelle du logement : deux questions sont soulevées

- La réciprocité entre l'intérieur du logement et l'extérieur c'est-à-dire les vues proches : sur l'espace public de la rue ou l'espace collectif de la cour et la nature qui y est présente, les vues lointaines, la lumière horloge du temps et des saisons, mais aussi la présence des espaces extérieurs privatifs (balcons, loggia) et leur habitabilité qui permettent de rester plus longtemps chez soi. C'est-à-dire la question de tous les seuils qui vont permettre la porosité entre l'intérieur et l'extérieur et de demeurer dans cet 'entre deux'.

- Le besoin d'espace et la polyvalence des espaces : A l'intérieur de notre logement les seuils et les limites entre les différents espaces et les fonctions qui leur étaient attribuées ont été remis en question. Certains espaces pouvaient tout au long de la journée avoir des usages différents. Le traitement de ces seuils et leurs limites ont re questionné la dimension et l'articulation des espaces du logements entre eux.

- la question du rangement est une question incontournable si on veut permettre aux espaces de changer d'usage. Charlotte Perriand parle de cet « Equipement primordial créant le vide pour penser et se mouvoir »

Ainsi ces questions : la présence de la nature, la question des espaces partagés et la réciprocité entre l'intérieur et l'extérieur, le juste dimensionnement permettant la polyvalence des espaces seront convoqués pendant le processus de conception à toutes les échelles.

Le voyage proposé à Genève en accompagnement de ce semestre permettra d'analyser des références de coopératives Genevoises en amont pour aller les visiter en ayant confectionné un guide.

Site de projet:

Le long du canal de l'Ourcq à Pantin , en face des grands Moulins , un terrain cerné par le canal, l'avenue du General Leclerc , ancienne route de Paris à Meaux, et la rue Delphine Seyrig longeant le tramway. Jusqu'en 1851 ce site était occupé par la ferme du Rouvray déjà présente sur la carte Cassini, puis ensuite par des industries d'huiles végétales aujourd'hui par un concessionnaire de voitures.

Outre l'histoire de ce site très intéressante, il présente 4 orientations urbaines qui vont nous permettre de développer une diversité typologique de logements en relation avec ces situations.

A l'échelle de la ville la question de la poursuite du tissu de Pantin par la création d'une nouvelle rue, de l'avenue au canal, irriguant cette grande parcelle et la redécoupant nous occupera en même temps que celle de la densité, de la morphologie des bâtiments et de son articulation avec les espaces extérieurs et la nature.

Méthode :

Des 'mini'cours théoriques permettront de clarifier les questions.

Nous alternerons le travail collectif en petit groupe et le travail individuel ainsi que le travail d'analyse et de projet qui s'emboîteront et se recouvriront. Ces différents modes et types de travaux apporteront la connaissance et la culture nécessaire à l'épaisseur du travail de projet.

Chaque étudiant traitera une partie de manière individuelle.

La Semaine transversale qui va nous permettre de travailler avec la construction va être l'occasion d'analyser sous deux angles les références Genevoises .

Dans le processus de conception ces références nous serviront de comparaison critique à toute les échelles.

Pour conclure ce groupe de projet souhaiterait fonctionner comme une coopérative : partage de la connaissance d'un territoire et des expériences sur le thème de l'habiter. Alternance et complémentarité du travail collectif et individuel.

Mode d'évaluation

Contrôle continu

Travaux requis

Le semestre 3 sur le thème : les espaces de l'habiter

Bibliographie

Blum, Hofer et P.M Kraftwerk 1 construire une vie ccoopérative et durable ed du linteau 2014

Adrien Poullain Choisir l'habitat partagé l'aventure de Kraftwerk ed. Parenthèses 2018

D.Boudet Nouveaux logements à Zurich le renouveau des coopératives zurichoises ed.Parkbooks 2017

Bibliographie donnée dans le cours sur le logement



Projet d'architecture L517PA10 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Henry

Autres enseignants : M. Dehoux, M. Eyraud

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement devra conduire l'étudiant à acquérir la maîtrise des outils de conception et savoirs fondamentaux du projet architectural en y incluant les contraintes urbaines et environnementales. Nous aborderons la question de l'architecture comme discipline, en précisant que le projet architectural prend en considération des apports critiques-éthique d'une part et des apports esthétiques-techniques d'autre part. L'étudiant pourra, en fin de compte, aborder la question du logement en proposant une architecture contemporaine en privilégiant la qualité de vie des habitants.

Contenu

Nous proposons aux étudiants un processus et une méthodologie de conception pour produire le qualitatif de l'espace architectural. Par une approche critique, apportée par les enseignants, les étudiants pourront concevoir des édifices par une écriture et une lecture du projet en maintenant le sens d'une « idée architecturale ».

Ce module, consacré au logement collectif, proposera aux étudiants de faire deux projets avec des sites urbains donnés par les enseignants. Un projet court d'une dizaine de logements, dans un premier temps, pour acquérir les diverses typologies de logements et leurs articulations dans « l'espace » ainsi que l'insertion d'une architecture dans un lieu urbain. Un projet long d'un îlot, pour la possibilité donnée aux étudiants de pouvoir concrétiser l'ensemble des contraintes et difficultés de la densité urbaine, de la mixité sociale, et le programme pour ce type d'opération urbaine. Nous intégrerons, dans cet îlot, les apports du développement durable (qualité environnementale) avec son aspect technique et morphologique.

Nous insisterons sur la méthode de travail, du passage de l'idée architecturale (le sens) aux croquis et esquisses du projet.

À partir d'exemples architecturaux, nous tenterons de saisir les évolutions de la conception architecturale contemporaine sur la question du logement.

Une série de cours se fera sur les outils informatiques (Rhino), la mise en forme et la représentation du projet.

La question des enjeux du «développement durable et haute qualité environnementale feront l'objet d'une série de cours.

Positions :

L'architecture est la mise en œuvre d'une pensée.

Oui, il existe un langage contemporain.

Le devenir de l'architecture doit se produire dans les écoles (projet et recherches...).

Critères pour le projet :

1. La qualité du projet et de sa valeur architecturale.

Créativité, innovation si possible, la morphologie générale, etc.

Prise en compte des quatre dimensions du projet architectural; technique, éthique, esthétiques, critique.

2. Qualité de vie des habitants.

Le soin donné pour habiter le lieu d'une manière qualitative, depuis l'extérieur jusqu'à l'intérieur.

2. La bonne connaissance du code ou langage pour l'architecture.

Plans, coupes, élévations en fonction de l'échelle demandée.

4. La rigueur technique.

Reprise des charges, connaissance des matériaux de construction, isolation thermique...

5. Maîtrise des typologies de logement (du T1 au T4)

Proportionnalité des pièces en fonction des typologies.

Articulations entre les logements.

Circulations verticales en tant qu'espace habité.

5. Insertion sur le site.

Le «visage» de l'édifice dans son contexte urbain.

6. Présentation et représentation du projet.

Expression du projet.

Bonne saisie du projet pour celui qui regarde et écoute.

Maîtrise des vues en perspective, axonométrie...
Couleurs pour les matériaux.
Les ombres propres et portées.

Mode d'évaluation

Contrôle continu - croquis, écrits. Présentation hebdomadaire des travaux en cours.
Rendus intermédiaires et rendu final.

Travaux requis

Le projet sera composé par croquis, plans, coupes, perspectives, maquettes d'étude,...

Bibliographie

Camillo Sitte, l'Art de bâtir les villes. ed. Seuil - F. Lloyd Wright, Mon Autobiographie. ed. Plon - Claude Parent, Architecte. ed. Laffont - Siegfried Giedion, Espace, Temps, Architecture. - Ulrich Conrads, Programmes et manifestes du XX siècle. ed. La Villette. Peter Rice, mémoires d'un ingénieur. ed. Le Moniteur. Charles Jencks, Mouvements modernes en architecture. ed. Mardaga. Christian Moley. L'architecture du logement. ed. Le Moniteur. Jean-Pierre Durand. La représentation du projet. ed. La Villette. Henri Gaudin. Seuil et d'ailleurs. ed. du demi cercle. Henri Lefebvre. Le droit à la ville. ed. Economica.



Projet d'architecture

L517PA11 Le logement collectif, urbanité, intimité, constructibilité

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Pommier

Autres enseignants : M. Destombes, M. Robic, Mme Dris

Objectifs pédagogiques

L'objectif de cet enseignement est de transmettre aux étudiant-e-s une culture architecturale et des outils de conception sur le thème du logement en milieu urbain. Les compétences visées se développent à plusieurs niveaux, de l'analyse à la conception :

- Analyser un milieu urbain et concevoir un ensemble architectural qui y répond.
- Analyser un corpus de références théoriques et construites, et le réactiver dans le projet.
- Concevoir des logements collectifs en situation urbaine, de la distribution à l'agencement intérieur.
- Construire une démarche de projet cohérente à toutes les échelles.

Contenu

Le thème du logement collectif déploie la question de l'habiter de la ville à l'intime. Comment habite-t-on, dans une culture et une société donnée ? Cette interrogation contient plusieurs questions. La question des usages et leur place dans le processus de conception permet de remettre au cœur du métier sa vocation sociale : l'architecte construit pour les habitants. La question de l'urbanité vise à interroger l'articulation entre ville et architecture au travers des modes de vie : à quelles échelles et dans quels espaces se déploie le « vivre ensemble » ? Quelle relation entre intimité et sociabilité ? Quelles formes urbaines et quelles densités pour quels modes de vie ? La question constructive est nécessaire pour aborder les dimensionnements et les principes de la construction contemporaine, et pour évoquer les relations entre espaces, structure et usages. Enfin, la question de la soutenabilité et de la résilience touche le logement aussi bien dans son orientation ou sa mise en œuvre que dans sa capacité d'adaptation à de nouveaux usages. L'explosion récente du télétravail a bien montré la nécessité de la polyvalence et de la qualité des espaces.

Pour aborder ces questions, le semestre sera organisé en trois phases : urbanité, intimité, constructibilité. Cette entrée progressive dans le thème permettra d'articuler graduellement les questions et les échelles, du 1/500e au 1/50e. L'enjeu sera de construire une démarche cohérente mettant en relation le logement et la ville, à toutes les échelles. A chacune de ces phases, une diversité d'outils et de notions seront mobilisées, notamment : le tissu urbain et la densité, la réglementation et l'intégration urbaine, la typologie architecturale et le système distributif, l'agencement des logements, le confort et la polyvalence. L'enjeu écologique traversera chacune de ces échelles.

1/ La phase urbanité abordera l'analyse de site et la relation entre ville et architecture. L'enjeu sera de comprendre l'identité du lieu, ses problèmes et ses qualités, pour penser sa transformation. Il s'agira de comprendre la nature et la fabrication du tissu existant, les différentes formes urbaines présentes dans le contexte environnant, les fonctions, les flux, les usages. Mais il faudra aussi intégrer la perception sensible du site : les ambiances, la lumière, les séquences visuelles ou la topographie, bref, les éléments qui fabriquent le paysage urbain.

Il s'agira d'établir un diagnostic synthétique sur l'état du site, pour pouvoir proposer une stratégie de transformation et une hypothèse d'implantation. La méthode permettra ainsi de raisonner du diagnostic à la stratégie d'intervention, et de la stratégie à la spatialisation concrète, en dialogue avec le contexte.

Nous intégrerons également dans cette phase une initiation à la réglementation urbaine afin d'aborder les logiques d'implantation et de gabarit inscrites dans le PLU (Plan local d'urbanisme).

2/ La phase intimité abordera la question du logement par le biais des modes de vie. Après la phase urbanité qui abordait le logement depuis la ville, il s'agira de penser le logement depuis l'intérieur et à partir de l'habitant-e.

Les étudiant-e-s réaliseront une enquête auprès d'un groupe domestique réel pour analyser un mode de vie et son organisation dans l'espace. L'outil du relevé habité permettra d'identifier les modes d'occupation des pièces, et d'observer l'articulation entre usages et espaces. L'enquête visera à établir une fiche de présentation du groupe domestique, de son mode de vie, de son logement actuel, de ses critiques et de ses désirs. Le projet de logement permettra de répondre à ces désirs par de nouveaux espaces plus qualitatifs.

A partir de cette exploration du logement pour un groupe domestique, il faudra ensuite décliner les mêmes qualités d'usages et d'espaces dans d'autres types de logements, du T1 au T5, puis explorer la question de l'assemblage et du système distributif. Nous nous pencherons en particulier sur la gradation du public au privé, et sur la sociabilité qui peut se déployer dans des espaces intermédiaires de qualité.

3/ La phase constructibilité commencera à partir de la semaine transversale grâce à l'analyse de références : un voyage permettra de visiter les références analysées au préalable et d'observer in situ les qualités architecturales, urbaines et constructives des édifices, en relation avec le TD du cours de construction.

Il s'agira ensuite d'affiner le projet à l'échelle du 1/100e puis du 1/50e, en intégrant les logiques constructives, les enjeux environnementaux et l'expressivité des matériaux. La question de la façade sera abordée en détail, de l'intérieur comme de l'extérieur.

Simultanément, des allers-retours entre le projet individuel et le projet urbain de l'équipe permettront de réfléchir aux relations entre les édifices, à

l'intérieur de la parcelle et avec la ville, sous l'angle de l'écriture architecturale.

Site et programme

Cette année, nous travaillerons sur un site à la frontière entre Pantin et le Pré-Saint-Gervais : petit îlot mutable localisé entre les rues Meissonnier, Méhul, Candale, et Paul Bert. Nous partirons de l'hypothèse de la mutabilité des entrepôts qui s'y trouvent, mais nous pourrions envisager la conservation et la reconversion de certains d'entre eux au sein de l'opération de logements.

Son contexte est marqué par une forte hétérogénéité des tissus urbains, entre la Cité jardin du Pré-Saint Gervais (Félix Dumail), les grands ensembles de la Reconstruction signés Denis Honegger – dont l'un des immeubles linéaires jouxte le site – et le tissu faubourien de Pantin, encore habité par les entrepôts et structuré par une forte topographie de coteaux.

Le programme comportera entre 150 et 200 logements aux typologies variées, tant par la taille des logements que par leurs agencements. Ce programme sera traité à 4 étudiant-e-s, et sera redivisé en 4 opérations individuelles, coordonnées sur l'îlot. Le travail comprendra donc un enjeu de collaboration au sein des équipes.

Pédagogie

Les séances alterneront entre des travaux collectifs et individuels, des séances de visites et d'analyse in situ, des exposés, des débats et des sessions de suivi des projets. Il s'agira de construire collectivement une connaissance partagée : le groupe de projet est conçu comme un lieu de partage et d'enrichissement mutuel.

Une place sera donnée à la critique mutuelle entre étudiant-e-s : la Licence 3 est une année charnière vers le master, et l'initiation à l'autonomie critique peut être amorcée. La critique mutuelle nous semble en effet la meilleure façon d'intégrer les critères d'évaluation d'un projet, en les testant sur ses collègues de manière constructive, et en apprenant progressivement à les appliquer dans sa propre autocritique de projet.

Enfin, il s'agira pour nous d'accompagner les étudiant-e-s de manière constructive et bienveillante, de leur transmettre des méthodes et des connaissances, et de partager avec eux une certaine exigence.

Mode d'évaluation

Contrôle continu. Rendus intermédiaires et rendu final.

Travaux requis

L'organisation du semestre alternera travail en groupe et individuel.

Les travaux seront formulés au travers de dessins, plans, coupes, croquis ainsi que maquettes et exposés, etc.

Le passage du dessin à la main au dessin à l'ordinateur en 2D sera requis durant le semestre.

Langue du cours et de communication : français.

Projet d'architecture L517PA12 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Chaslin

Autre enseignant : Mme Bourlis

Théorie de l'architecture L517CTCM01 L'habitat collectif

Année	3	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L517CT
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Pignot

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des connaissances sur le thème de l'habitation collective pour concevoir en s'adossant à un corpus théorique et pratique
- Savoir Décrire et Analyser tous les constituants qui composent des habitations collectives exemplaires du début 19^{ème} siècle à aujourd'hui pour pouvoir s'en inspirer, s'en servir dans le processus de conception
- Connaître les conditions historiques, géographiques, culturelles d'émergences de ces réalisations

Contenu

Ce cours est un cours transversal de théorie articulé aux groupes de projet du semestre 5 traitant de la question de l'habitation collective en milieu urbain.

Depuis la fin 18^{ème}, avec le début de l'industrialisation le problème de l'Habitation collective s'est posée de manière cruciale dans toutes les grandes villes européennes. Les architectes se sont alors emparés de cette même question toujours d'actualité : comment résoudre cette équation difficile : loger de manière décente le plus grand nombre possible et créer les conditions qui vont leur permettre d'« habiter ». Comment améliorer les conditions de vie des humains.

Ces architectes ont écrit des textes (Théorie) et construit des édifices d'habitations collectives qui constituent un héritage théorique et pratique sur lequel les projets contemporains pourraient ou devraient s'adosser. Le cours est structuré chronologiquement du début XIX^{ème} à aujourd'hui en mettant à jour les influences et les débats entre les différents pays européens, ainsi que les particularités et spécificités culturelles, historiques, géographiques des conditions d'émergence de ces réalisations. La lecture de l'évolution des notions d'usage, de confort et d'intimité dévoileront les changements de modes de vie et leurs traductions dans l'espace de ces habitations.

Au travers de l'analyse de ce corpus on réinterrogera les questions de conception que se pose tout architecte quand il conçoit des habitations collectives : La question de la forme urbaine et de la typologie, de l'inscription de l'édifice dans le tissu de la ville, la question des espaces collectifs extérieurs ou intérieurs, la question de la distribution et de l'agencement des logements, la question de l'organisation intérieure du logement et de son rapport à l'environnement sans oublier celle des modes constructifs.

La portée de ce cours se veut pragmatique c'est-à-dire tournée vers l'action de conception : l'analyse de ces œuvres peuvent nous apporter des réponses aux questions que nous nous posons aujourd'hui : comment concevoir ou réhabiliter des édifices qui permettent « l'habiter » à l'heure du réchauffement climatique, des crises migratoires, et des pandémies. Nous apportent-elles des réponses ? sur les figures urbaines de la densité et de l'équilibre à trouver avec la présence de la nature, sur l'adaptabilité aux différents modes de vie, sur les espaces partagés, sur les modes constructifs et ceux d'énergie passive.

Mode d'évaluation

Partiel en fin de semestre : analyse, comparaison et re contextualisation de deux réalisations d'habitations collectives d'époques différentes
Les étudiants ne s'étant pas présenté à cette première session ne pourront pas se présenter au rattrapage

Travaux requis

prise de notes pendant le cours, approfondissement par la lecture d'ouvrages de la bibliographie

Bibliographie

A chaque cours est donné une bibliographie lui correspondant

Support de cours

résumé du diaporama présenté en cours

Ambiances
L518AMCM01 Ambiances

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L518AM
Semestre	5	Heures TD	8,5	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Belkadi

Autre enseignant : Mme Sourtcheva Kirov

Ambiances L518AMCM02 Ambiances

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L518AM
Semestre	5	Heures TD	8,5	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Sourtcheva Kirov

Structure/construction
L518SCCM01 Structure/construction

Année	3	Heures CM	15	Caractère	obligatoire	Code	L518SC
Semestre	5	Heures TD	7,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Gaubin

Structure/construction
L518SCCM02 Structure/construction

Année	3	Heures CM	15	Caractère	obligatoire	Code	L518SC
Semestre	5	Heures TD	7,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Bergis**Objectifs pédagogiques**

L'objectif plus général est de développer la culture technique des étudiants en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet. Il doit constituer un lieu de synthèse des enseignements déjà dispensés dans la discipline

Contenu

. Le cours s'attachera à présenter les typologies constructives les plus courantes et leurs qualités respectives en termes de production et de mise en œuvre, de performances. Il s'agira également de donner les instruments du dimensionnement des principaux ouvrages.

Mode d'évaluation

Examen écrit : 100%



Histoire de l'architecture moderne et contemporaine

L519HACM01 Histoire de l'architecture moderne et contemporaine

Année	3	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L519HA
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Kourniati

Objectifs pédagogiques

L'objectif de l'histoire est de comprendre, non de juger

En adoptant la démarche de la sociohistoire, cet enseignement articule l'étude des pratiques (projets, édifices, opérations) et des discours (écrits, vocabulaire) à l'histoire des acteurs, inscrits dans leurs contextes culturels et socioéconomiques. Il s'agit de comprendre les conditions de production de l'architecture, l'émergence de courants et de modèles et leur circulation dans le temps et dans l'espace ainsi que leur transformation -matérielle et symbolique-, et enfin son impact immédiat et a posteriori.

Le cours invite à :

- explorer les liens entre l'architecture, les technologies et les politiques (au sens large du terme) dans des moments historiques successifs ; et à
- prendre conscience de l'historicité des œuvres et de l'ancrage historique des outils, concepts et notions afin de relativiser le récit, aujourd'hui dominant, construit à coups « d'inédit » et « en rupture ».

Au-delà de l'acquisition des connaissances nécessaires et la constitution d'un bagage référentiel, il s'agit ici d'interroger l'architecture à la fois comme expression d'un moment de l'histoire et de la culture, comme action sur la société et comme processus de stratification en perpétuelle transformation.

Comprendre le présent par l'étude de ce qui l'a construit

L'histoire est la reconstruction du passé sans y faire intervenir des jugements personnels, produite à partir du présent, en s'appuyant sur des sources souvent incomplètes et en partie déjà construites (la mise en archives). Il n'y a pas une histoire mais des histoires.

L'histoire est par conséquent : -discontinue ; -une construction intellectuelle ; - une sélection ; - une reconstruction mais aussi un usage du passé.

Cet enseignement prône une histoire critique et réflexive ayant pour rôle de :

- comprendre, décrire et éclairer, en n'étant pas dans l'hagiographie, ni dans l'empathie, ni dans la condamnation ;
- questionner les périodisations et les étiquettes ;
- déconstruire les certitudes doctrinales.

En explorant les liens entre l'architecture, les techniques et les politiques (au sens large du terme), au long du « court vingtième siècle », cet enseignement a l'ambition de former les étudiants à adopter un esprit critique et un positionnement réflexif vis-à-vis des pratiques architecturales et des débats contemporains.

Contenu

Après un retour rapide sur les politiques de reconstruction et de construction massive de logements et sur le rôle de l'État-Providence en Europe, le cours explore la diversité des courants architecturaux qui aspirent à redéfinir le modernisme et le statut de l'architecte, principalement après la Seconde Guerre Mondiale.

En s'appuyant sur des projets et réalisations, des écrits, théories et controverses, les principaux courants architecturaux sont étudiés à travers :

- leurs conditions de production : le contexte/conjoncture qui a rendu possible leur émergence, les questions auxquelles ils répondent et ce à quoi ils s'opposent ;
- leurs transformations (réappropriations, adaptations, mutations) à travers leur circulation et diffusion dans l'espace et dans le temps ;
- ainsi que les formes et modalités de réactualisation, revivals, à l'ère actuelle.

L'accent est mis sur les écarts (similitudes et différences) entre les formes de questionnements et pratiques d'hier et celles d'aujourd'hui afin d'éviter les anachronismes d'une histoire faite a posteriori. Les redéfinitions critiques de la modernité apparues dans l'après-guerre ont entraînés un éclatement des références dont le cours développe les enjeux, les potentialités, et les limites. En mettant l'accent sur la fabrication, le transfert, et la circulation de modèles sur le plan temporel et géographique, le cours examine les divers modernismes, ainsi que les rapports renouvelés entre un supposé centre et les périphéries (dont l'architecture coloniale est l'exemple le plus radical), en identifiant les formes d'appropriation et interactions.

Étant donné l'importance de la forme architecturale dans les débats contemporains, le cours insiste sur la recherche, tout au long du XXe siècle, de nouvelles « formes » (style, langage architectural, enveloppe) et « types » (archétype, objet de série, patterns, structures). Les tensions et articulations entre ces nouvelles formes et types invitent à montrer que la question de la forme en architecture incarne et implique des représentations culturelles et politiques et l'état des techniques.

En soulignant l'usage de préfixes comme ceux de « new » (new brutalism, new empiricism), « post » (postmodernisme) et « dé » (déconstructivisme), le cours interroge les filiations, continuités et/ou ruptures affichées entre les divers courants, le dialogue qu'une œuvre architecturale entretient avec d'autres œuvres, d'autres disciplines (philosophie, sciences sociales, sciences cognitives) et/ou d'autres domaines d'expression (art, littérature, cinéma). Et plus globalement, le rapport au temps des architectes et des courants architecturaux, leur vision concernant le passé, le présent, et le futur.

Enfin, le cours présente les constructions historiographiques tout au long du XXe siècle de l'architecture dite moderne, nouvelle ou contemporaine ainsi que la révision historiographique de l'après-guerre à partir des années 2000.

Mode d'évaluation

Examen sur table

Tout plagiat recevra la note 0 sans rattrapage possible

Bibliographie

J.L. Cohen, Le futur de l'architecture depuis 1889, Londres, Phaidon, 2012
J.L. Cohen, L'architecture du XXe siècle en France, Paris, Hazan, 2014
J.L. Cohen, Architecture en uniforme. Projeter et construire pour la Seconde Guerre mondiale, CCA/Hazan, 2011
A. Colquhoun, L'architecture moderne, Genève, Infolio, 2006
W. Curtis, L'architecture moderne depuis 1900, Londres, Phaidon, 2004
K. Cupers, La banlieue, un projet social. Ambitions d'une politique urbaine, 1945-1975, Parenthèses, 2018
F. Dufaux, A. Fourcaut (dir), Le monde des grands ensembles, Paris, Creaphis, 2004
K. Frampton, L'architecture moderne. Une histoire critique [1980], Thames and Hudson, Paris 2006.
D. Harvey, The Condition of Postmodernity: An Enquiry into the Origins of Cultural Change Oxford, Cambridge, Mass., Blackwell, 1990.
H. Ibelings, Supermodernisme ; L'Architecture A L'Ere de La Globalisation, Hazan, 2003
F. Jameson, Le Postmodernisme ou la logique culturelle du capitalisme tardif, ENSBA, Paris, 2007.
R. Klein, G. Monnier (dir), Les années ZUP. Architectures de la croissance 1960-1973, Paris, Picard, 2002
J. Abram, L'architecture moderne en France, du chaos à la croissance 1940-1966, Picard, 1999
A. Klingmann, Brandsapes: Architecture in the Experience Economy, MIT Press, 2007
-J. Lucan, Composition, non-composition, Architecture et théories 19-20e siècle, 2009
C. Maniaque, E. Marantz, J.L. Violeau (dir.), Mai 68, l'architecture aussi, Paris, Editions B2, 2018
P. Tournikiotis, The Historiography of Modern Architecture, Cambridge Mass., MIT Press, 2001
B. Vayssiere, Reconstruction-déconstruction. Le hard french ou l'architecture des trente glorieuses, Picard, 1988

II. BIBLIO "MODERNITÉS"

BONILLO J.L., MASSU C., PINSON D. (dir.), La Modernité critique, Marseille, Editions Imbernon, octobre, 2006.
GOLDHAGEN S. W., LEGAULT R. (dir.), Anxious Modernisms: Experimentation in Postwar Architectural Culture, Cambridge (MA), 2001
ROUILLARD D., Superarchitecture, le futur de l'architecture 1950-1970, Editions Villette, 2004
RISSELADA M., HEUVEL van den, D. (eds), Team 10 1953- 1981. In Search of A Utopia of the Present, Rotterdam, NAI Publishers, 2005
CANIZARO V., Architectural regionalism: collected writings on place, identity, modernity, and tradition, Princeton Architectural Press, 2007
LICHTENSTEIN C., SCHREGENBERGER T. (eds), As Found. The discovery of the ordinary, Zurich, Lars Müller, 2001
SCOTT F., Architecture or Techno-Utopia: politics after modernism, Cambridge (MA), 2007
HUGHES J., SADLER S. Non-Plan: Essays on Freedom, Participation and Change in Modern Architecture and Urbanism, Architectural Press, 2000
BERKE D., HARRIS S. (dir), Architecture of the Everyday, New York, Princeton Architectural Press, 1997
LEUPEN B., Frame and generic space. Rotterdam, 010 Publishers, 2006
VAN DER LEY S., Megastructure Reloaded. Visionary Architecture and Urban Design of the Sixties Reflected by Contemporary Artists, Hatje Cantz, 2008.
GUIHEUX A., (dir.), Archigram, Paris, Centre Georges Pompidou, 1994
ROSS K., Rouler plus vite, laver plus blanc. Modernisation de la France et décolonisation, Flammarion, 2006.
SCOTT F., Architecture or Techno-Utopia: politics after modernism, Cambridge (MA), 2007
BRUN E., Les situationnistes. Une avant-garde totale (1950-1972), Paris, CNRS Éditions, 2014

KOURNIATI M., « Team 10 : regarder l'Autre pour inventer l'habitat humain », in Martine BERGER et Lionel ROUGE (dir.), Être logé, se loger, habiter, Paris, Harmattan, 2012, p. 159-181.

KOURNIATI M., « Bidonville » et « Grands Ensembles », in Pierre CHABARD et Virginie PICON-LEFEVRE (sous la dir.), La Défense : un dictionnaire, architecture/politique, Marseille, Parenthèses, 2012, p. 77-80 et 256-260.

KOURNIATI M., « Après-Guerres : révisions de l'histoire et réappropriations du modernisme », Criticat, n° 3, mars 2009, pp. 62-87.

III. ANTHOLOGIE DE TEXTES

U. Conrad, Programmes et manifestes, Éditions de la Villette, 1989
J. Ockman (dir), Architecture Culture 1943-1968. A Documentary Anthology, Columbia/Rizzoli, New York, 1993.
K. Nesbit, Theorizing a New Agenda for Architecture: An Anthology of Architectural Theory 1965 - 1995, Princeton, Princeton Architectural Press, 1996.
K.M. Hays, (dir), Architecture Theory since 1968, The MIT Press, Cambridge 1998.

III. SOURCES

- LE CORBUSIER, Vers une architecture, Paris, 2008 [1923]
- W. GROPIUS Walter, Architecture et société, Editions du Linteau, Paris, 1995 [1956]
- K. LYNCH Kevin, L'image de la cité [MIT Press, 1960]
- A. ROSSI, L'architecture de la ville, Infolio, 2001 [1966]
- R. VENTURI, De l'Ambiguïté en architecture, Dunod, [1966]
- VENTURI, SCOTT BROWN, IZENOUR, Learning from Las Vegas, 1968
- C. ALEXANDER, De la synthèse de la forme, Dunod, 1974
- J. CASTEX, J.C. DEPAULE, P. PANERAI, Formes urbaines : de l'îlot à la barre, Dunod, 1977

- MVRDV, Metacity/Datatown, 010 Publishers, 1999

> P. CHABARD et M. KOURNIATI, Raisons d'écrire, Livres d'architectes (1945-1999), Paris, Editions de la Villette, 2013.



Histoire de l'architecture moderne et contemporaine

L519HACM02 Histoire de l'architecture moderne et contemporaine

Année	3	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L519HA
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Koering

Sciences humaines L519SHCM01 Sciences humaines

Année	3	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L519SH
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Macaire

Autre enseignant : Mme Biau

Objectifs pédagogiques

L'architecte et ses partenaires dans le processus du projet (Véronique Biau, Élise Macaire,)

Le cours vise à familiariser les étudiants avec les principaux enjeux de la pratique professionnelle de l'architecte, et à interroger la position qu'il occupe dans les processus de fabrication et de transformation de la ville.

Contenu

En associant un enseignement théorique et une étude de cas réalisée en groupe, on approchera successivement trois thématiques.

- Dans un premier temps, on s'intéressera à la généalogie de la profession sur le temps long et aux jalons qui ont structuré le champ professionnel de l'architecture tel qu'on le connaît actuellement. On s'attachera aux enjeux contemporains de l'accès à la commande (commande publique, commande privée), à ceux de la reconnaissance par les pairs, ainsi qu'au phénomène de diversification de l'activité des diplômés en architecture.
- La deuxième séquence portera plus spécifiquement sur le projet d'architecture et sur les partenariats qui s'instaurent entre les acteurs qui y contribuent, en relation avec les architectes. Quelles sont les fonctions de ces différents acteurs, dans quels cadres opérationnels le processus du projet doit-il s'inscrire ? Quelles sont les évolutions à l'œuvre ? On fera un point sur les pratiques émergentes dans la fabrique de la ville contemporaine : de nouveaux groupes professionnels, de nouvelles modalités d'action se font jour pour répondre à une demande sociale qui se transforme, notamment du fait de la transition écologique. On ouvrira une réflexion avec les étudiants sur les évolutions du rôle, de la pratique et du métier de l'architecte, en relation avec la transformation des territoires.

Mode d'évaluation

Les notions théoriques acquises seront mises à l'épreuve d'une étude de cas, où la réalisation d'un bâtiment ou l'aménagement d'un espace seront « déconstruits » et analysés sous l'angle des différentes thématiques abordées, dans l'objectif de comprendre la place de l'architecte dans le processus de projet, ainsi que le fonctionnement et les caractéristiques de ce dernier.

Travaux requis

Le travail à faire est organisé en étapes : constitution de groupes et choix d'une opération à étudier, réalisation d'une première approche décrivant l'opération et tentant d'en décrire les enjeux du point de vue des parties prenantes et de leurs rôles dans le projet, réalisation d'un dossier final comprenant des schémas et des figures décrivant le projet, ses acteurs et leurs relations, le rôle du ou des architectes participant au projet. Le dossier est aussi l'occasion de mettre à l'épreuve le cours en mobilisant un certain nombre de contenus abordés : les types de métiers et de fonctions assurées par les architectes intervenant dans le projet, le type de commande attribuée à l'architecte, l'histoire de l'opération et les grandes phases du projet, et les collaborations interprofessionnelles.

Évaluation : assiduité + réalisation de l'étude de cas.

Bibliographie

Références bibliographiques

BIAU (V.), TAPIE (G.) éd. La fabrication de la ville ; métiers et organisations. Marseille, Parenthèses, 2009.

BONNET (M.) éd. La conduite des projets architecturaux et urbains : tendances d'évolution. Paris, PUCA-Dokumentation Française, 2005.

CHADOIN (Olivier). Être architecte. Les vertus de l'indétermination. Limoges, PULIM, 2006.

COURDURIER (Elisabeth), TAPIE (Guy), Les professions de la maîtrise d'œuvre. Paris, La Documentation Française, 2004.

MOULIN (Raymonde), DUBOST (Françoise), GRAS (Alain), LAUTMAN (Jacques), MARTINON (Jean-Pierre), SCHNAPPER (Dominique), Les architectes. Métamorphose d'une profession libérale. Paris, Calmann Lévy, 1973.

RINGON (Gérard). Histoire du métier d'architecte en France. Paris, PUF Que Sais-Je ?, 1998.

Sites internet :

<http://www.architectes.org/connaître-l'ordre/les-chiffres-de-la-profession> Statistiques de l'Ordre National des Architectes et informations sur la profession.

<http://www.ramau.archi.fr> Informations et ressources émanant du Réseau Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (RAMAU).

Support de cours

Livret déposé sur un drive (programme du cours et énoncé de l'exercice avec recommandations)

Fiche projet et guide pour la réalisation du dossier

Sciences humaines L519SHCM02 Sciences humaines

Année	3	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L519SH
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Amougou Mballa

Objectifs pédagogiques

COURS DE SOCIOLOGIE.

Intitulé: Sociologie de la production des espaces et du Champ de l'architecture.

Objectifs pédagogiques: D'un point de sociologique, l'enseignement dispensé entend apporter des connaissances relatives à la construction des espaces bâtis. La compréhension des positions, des logiques et des stratégies des architectes au sein des champs de production des espaces constituent l'objectif essentiel de l'enseignement.

Contenu

Le contenu des interventions s'appuie sur des approches théoriques relatives à la sociologie des espaces. Ces derniers permettent d'analyser les objets ci-après: production des espaces habités; relations sociales et espaces bâtis; le champ de production architecturale et ses enjeux; espaces urbains et urbanité; processus de patrimonialisation et construction des "identités" urbaines.

Chacune des séances s'accompagne d'un texte (sous forme d'article issu de la recherche). Texte à lire par les étudiants et commenté la séance suivante.

Mode d'évaluation

L'évaluation de l'enseignement comprend deux modalités: une dissertation et une fiche de lecture portant sur un des textes choisi par l'étudiant au cours du Semestre.

Travaux requis

Rappels sur les points de vue et démarches sociologiques sur les questions socio-spatiales.

Exposés magistraux par thèmes et/ou sujet relevant des contenus listés.

Séances de communication sur les méthodes de construction et de rédaction d'une Fiche de Lecture.

Bibliographie

Bibliographie sélective.

Corcuff Philippe, Les nouvelles sociologies. Constructions de la réalité sociale, Editions. Nathan, Paris 1995.

Berger Peter, Luckmann Thomas, La construction sociale de la réalité, Editions Méridiens Klincksieck, Paris 1986.

De Montlibert Christian, L'impossible autonomie de l'architecte. Sociologie de la production architecturale, Editions des Presses Universitaires de Strasbourg, 1995.

Bourdieu Pierre, 'Quelques propriétés des champs', in Questions de sociologie, Editions de Minuit, Paris 1980.

Support de cours

Exposés magistraux.

Textes supports.

Echanges, discussions avec les étudiants.

Sciences humaines
L519SHCM03 Sciences humaines

Année	3	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L519SH
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme de Biase**Objectifs pédagogiques**

Les objectifs de ce cours sont ceux d'appréhender qu'est-une approche anthropologique et en comprendre les relations avec le processus de transformation de la ville, Paris tout en particulier.

Contenu

Le cours se propose d'explorer la relation entre nature et transformation urbaine dans Paris . A partir d'une lecture anthropologique de la métropole il s'agira de comprendre à partir de 1789, qui sont les acteurs qui se sont occupé de sa gestion et son entretien, quels métiers et savoirs elle engendre, pour quel public elle a été adressée, quels espaces se définissent pour quelles pratiques, et quel rôle elle joue dans la transformation de la ville. De la publicisation de la nature urbaine post-révolutionnaire, à la nature comme enjeu hygiéniste de l'époque haussmannienne, jusqu'à la question de jardins partagés de l'époque de Delanoë à la plateforme collaborative "Végétons Paris" de Anne Hidalgo, il s'agira donc de comprendre de quel récit la nature est porteuse à chaque phase de transformation et quel type de (nouvelles) pratiques elle engendre.

Il s'agira donc de comprendre de quoi la nature est porteuse à chaque phase de transformation et quel type de (nouvelles) pratiques elle engendre. Dans les TD il s'agira de "suivre" de près de petits territoires en transformation où de "nouvelles pratiques" de natures urbaines sont présentes (permis de végétaliser, pariculteurs, jardins partagés...). L'enjeu sera celui de rencontrer les porteurs de ces projets, comprendre le rôle qu'ils donnent à la nature et quel type de formes urbaines produisent-ils.

Mode d'évaluation

Contrôle continu et examen final

Travaux requis

Petite ethnographie d'un cas d'étude parisien.

Bibliographie

sera donnée au fur et à mesure du cours

Options

L520DP Démarches plastiques

L520DP01 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Delarue

Objectifs pédagogiques

Il sera question d'aborder une relation à l'art, par le biais d'un objet, d'une construction, d'une action, d'explorer la confrontation entre volume et espace, entre décisions et expériences.

On empruntera au réel et aux questions de représentation pour mieux pouvoir s'en échapper et nourrir l'imaginaire et construire le déplacement entre l'objet de référence et l'élaboration d'une proposition plastique.

Contenu

Par le dessin et le volume, de manière simultanée ou conjuguée, on pourra imaginer et construire un, ou des objets, et des espaces fictifs en extrapolant la relation entre un lieu, un objet et son usage.

L'objet-sculpture, le corps et l'espace, le rapport entre les formes, leurs mesures, les agencements, les gestes et les transformations seront à la base de nos réflexions et de nos expériences. Les travaux seront dépendants des matériaux choisis et apportés par les étudiants, des outils de mise en oeuvre, qui orientent les gestes du travail et les formes produites.

On fera d'abord des dessins et des travaux préparatoires, puis des volumes ou des installations dans l'espace, en tenant compte des questions d'échelle et de volumétrie, ou de couleur au travers des matériaux utilisés.

Deux expériences différentes seront proposées successivement ; l'une à partir d'images de référence choisies dans un lot de reproductions hétéroclites d'oeuvre d'art, de paysage, de situations ou d'objets repérés dans la ville, dans les transports, les lieux de construction ou en construction.

À la suite de ce travail, on élaborera une proposition tenant compte d'un contexte choisi, de l'idée et du déplacement d'usage, de fonction, de matériaux, et de formes. On convoquera une perception intuitive et personnelle de l'espace par un déplacement et une appropriation des expériences des premières formes et de ce qu'elles suggèrent.

On sera ainsi attentif aux transformations nécessaires à la mise en oeuvre d'un objet plastique, quelle qu'en soit sa nature, et des possibles digressions auxquelles ces transformations nous amènent.

Mode d'évaluation

contrôle continu, présence, participation au cours

Travaux requis

Définition d'un projet de travail personnel et des étapes de sa réalisation, en dessin, en volume
Travail d'atelier, expérimentations variées, production personnelle et mise au point dans l'espace.

Dessins, volumes, photos, en fonction de l'avancée du travail. Carnet de suivi de travail.

Des exposés personnels sur une oeuvre ou un artiste, à la suite des visites d'expositions seront demandés.

Support de cours

Cours en images, visites d'expositions

Approches théoriques et plastiques. Une attention particulière sera portée sur des artistes qui ont engagé leur travail à la lisière de la sculpture, du dessin et de la peinture, mais aussi de l'architecture.

Options

L520DP Démarches plastiques

L520DP02 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Denneulin

Objectifs pédagogiques

LIEUX ET FICTIONS DANS LA VILLE

Une édition photo et texte s'inspirant d'un lieu du Grand Paris.

Photographie d'architecture, atelier d'écriture, techniques d'édition

Réalisation d'une série photographique, prise en main du boîtier numérique en mode manuel, conception d'une série et editing.

Photographie, écriture et mise en page à travers 3 exercices.

Initiation aux logiciels Adobe Photoshop® et Adobe Indesign®

Contenu

Le semestre est consacré à la démarche plastique : les étudiants réfléchissent et réalisent un travail artistique en observant des étapes spécifiques : recherche, choix du sujet, conception, production. Nourris par des apports théoriques, conceptuels et techniques, les étudiants se fraient un chemin individuel et singulier afin d'appréhender la discipline artistique par l'expérience de la création.

1_Photographie/Architecture.

La photographie, outil essentiel de la communication architecturale et aussi un outil de représentation réflexif. Comment certains auteurs photographes ont-ils agi sur les formes et les enjeux de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage ?

Exercice : une série photographique

Prise en main du boîtier reflex numérique en mode manuel

Exposition, composition, cadrage, chromie, retouche

2_Ecriture/culture littéraire

La poésie, la fiction, sont des instruments de transformation des imaginaires dont on doit se saisir pour éprouver notre rapport au monde. Entre le début et la fin d'un ouvrage littéraire, qu'est-ce qui a changé en nous ? Un lieu dans la ville est-il si différent qu'un texte de fiction ou qu'un poème ? La poète Oscarine Bosquet accompagnera les étudiants dans l'élaboration d'un texte en relation avec un lieu.

Exercice : Une affiche publique de poésie

Lecture de textes poétiques autour de l'architecture (Ville, habitat, construction, déambulation)

Atelier d'écriture de la poète Oscarine Bosquet

Poésie, narration, fiction

3_Edition/Mise en page

La mise en page c'est de l'art : esthétique de la typo et des équilibres page/image/texte, composition, couleur... mais, c'est aussi de l'architecture : construction, structure, usages, mises en espaces et volumes ! Comment la mise en page peut-elle mettre en valeur, accompagner le contenu texte/images ?

Exercice Final : Réalisation d'une édition unique ou multiple.

Articulation texte et images sur un sujet libre, élaboré tout au long du semestre

Mode d'évaluation

Contrôle continu

Sujet final

Options

L520DP Démarches plastiques

L520DP03 Réparer

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Dessardo

Objectifs pédagogiques

RÉPARER (enseignement de sculpture, dans un atelier de sculpture, dispensé par un sculpteur)

Ce cours aborde la pratique de la sculpture (fût-ce sous une forme éphémère), de la vidéo, du dessin et de la photographie comme outils d'analyse du réel.

Il s'agira d'explorer notre environnement au moyen de langages concrets qui modèlent directement la matière du monde physique qui nous porte, nous constitue et nous inspire.

'La fonction de l'artiste est fort claire : il doit ouvrir un atelier, et y prendre en réparation le monde, par fragments, comme il lui vient.'
Francis Ponge (1899 - 1988)

(engl.) REPAIR (visual arts and sculpture)

This program is an introduction to the praxis of sculpture, video, drawing and photography as parts of a toolbox helping to analyze reality. It aims to explore our environment through concrete forms of language, shaping the very material and flesh of the physical world which is altogether encompassing, supporting, constituting and inspiring us.

Contenu

Ces pratiques seront mises au service de l'acte de 'réparer' qui sera au début une occupation anodine liée au bricolage ou à un exercice, tel le jogging. Cette pratique évoluera pour s'adapter à des réparations plus personnelles et intimes, pour aboutir ensuite à des réparations d'une autre échelle, réparations urbaines, paysagères, voire sociales ou culturelles. Le tout, à partir de l'acte très simple d'essayer faire fonctionner quelque chose encore un peu...

Un rapport d'activité graphique, journal de bord ou mode d'emploi dessiné sera demandé à la fin de chaque session.

Le cours, divisé en trois parties, sera fondé sur des règles de jeu conçues éventuellement collectivement à chaque début de semestre.

Il sera rythmé par des visites d'expositions d'art contemporain et des présentations d'artistes liés aux thèmes explorés.

Nous utilisons ces expositions comme une matière première et un point de départ.

Ce cours est dispensé à l'atelier volume de l'ENSAPLV

(engl.) These practices will serve the act to 'fix' that will initially be a harmless occupation related to crafts works or to exercises, such as jogging. This practice will evolve to adapt to most personal or intimate repairs. Then lead us, later on, another level of repairs : urban repairs, landscape repairs, or social or cultural repairs. The starting point being the simple act of trying make something works, just for a while ...

The lesson will be divided into three parts : it will be based on the rules of the game possibly designed collectively on the beginning of each semester.

It is punctuated by visits to contemporary art exhibitions and artist presentations related to the explored topics.

We use these shows as a raw material and starting point.

Mode d'évaluation

Quantitatif et qualitatif.

Contrôle continu 66,6%, rendu final 33,3%.

Langue du cours : français et anglais sur demande.

Corrections quadrilingues en anglais, français, italien et espagnol.

Continuous Control 66,6%

Final render 33,3%
English, French, Italian, Spanish languages are welcome

Travaux requis

Des sculptures/réparations effectivement réalisés avec leurs modes d’emploi

video, drawing, urban sculpture, photography



Options

L520DP Démarches plastiques

L520DP04 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Restrepo Restrepo

Objectifs pédagogiques

Capacité à définir, construire et réaliser un projet. Autonomie, réflexion.

Contenu

SUJET LIBRE

Le sujet libre est animé par le désir et la curiosité. Son projet est conçu comme une aventure librement consentie, parfois risquée mais toujours optimiste.

Choisir un sujet librement implique de prendre en compte un certain nombre de contraintes, intimes ou extérieures, données ou inventées, qui font tout l'enjeu d'un projet personnel, qu'il soit artistique ou architectural : le temps imparti, l'évaluation des besoins et des moyens matériels, le contexte de leur mise en oeuvre, la prise en compte des destinataires (spectateurs, usagers, habitants), etc.

L'adéquation entre les choix conceptuels et les outils matériels, visuels et techniques mis en oeuvre pour chaque projet devra être pertinente et justifiée : écriture, dessin, film, photographie, peinture, sculpture, installation, construction, etc. Tous les supports, et tous les matériaux sont possibles à condition qu'ils servent l'idée initiale et aboutissent à une mise en forme adéquate.

La mise en jeu de ces paramètres librement choisis engage des procédures mentales et conceptuelles qui seront d'abord énoncées sous la forme d'un scénario (texte, croquis) qui décrira les hypothèses, l'objectif visé et les chemins empruntés pour l'atteindre : ligne droite, méandres, raccourcis, chemins de traverse, labyrinthe, etc.

Le semestre sera ponctué de visites d'expositions et de sites destinées à alimenter votre créativité et vos réflexions.

À méditer, un conseil d'Alberti aux architectes :

'En conclusion, il t'appartiendra de veiller aux points que nous venons d'évoquer, autrement dit de te demander ce que tu veux faire, où tu veux le faire et qui tu es, toi qui le fais.'

Leon Battista Alberti (1404-1472), L'art d'édifier (De re aedificatoria). Texte traduit du latin, présenté et annoté par Pierre Caye et Françoise Choay, Édition du Seuil, collection 'les sources du savoir' 2004, p.103

Mode d'évaluation

Suivi hebdomadaire + rendu final

Engagement et qualité de la mise en forme. Assiduité.

Travaux requis

Un concept clair, une démarche étayée et une réalisation aboutie

Bibliographie

- Images de pensée, Marie-Claude Caraes et Nicole Marchand-Zanartu, Editions RMN, Paris, 2011
- Des choses et d'autres, Bruno Munari, Editions Pyramid, 2015 (réédition de 1981)
- Métaphores, Ettore Sottsass, Editions Skira/Seuil, 2002
- Les créateurs, Daniel Boorstin, Editions Bouquins Robert Laffont, Paris, 1994

Support de cours

Livres, films, diaporama, expositions, sites urbains

Options L520DP Démarches plastiques L520DP05 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Jouve

Objectifs pédagogiques

Autonomie, réflexion, réactivité

Contenu

SUJET LIBRE

Le sujet libre est animé par le désir et la curiosité. Son projet est conçue comme une aventure librement consentie, parfois risquée mais toujours optimiste.

Choisir un sujet librement implique de prendre en compte un certain nombres de contraintes, intimes ou extérieures, données ou inventées, qui font

tout l'enjeu d'un projet personnel, qu'il soit artistique ou architectural : le temps imparti, l'évaluation des besoins et des moyens matériels, le contexte de leur mise en oeuvre, la prise en compte des destinataires (spectateurs, usagers, habitants), etc.

L'adéquation entre les choix conceptuels et les outils matériels, visuels et techniques mis en oeuvre pour chaque projet devra être pertinente et justifiée : écriture, dessin, film, photographie, peinture, sculpture, installation, construction, etc. Tous les supports, et tous les matériaux sont possibles à condition qu'ils servent l'idée initiale et aboutissent à une mise en forme adéquate.

La mise en jeu de ces paramètres librement choisis engagent des procédures mentales et conceptuelles qui seront d'abord énoncées sous la forme d'un scénario (texte, croquis) qui décrira les hypothèses, le but visé et les chemins empruntés pour l'atteindre : ligne droite, méandres, raccourcis, chemins de traverse, labyrinthe, etc.

Le semestre sera ponctué de visites d'expositions et de sites destinées à alimenter votre créativité et vos réflexions.

A méditer, un conseil d'Alberti aux architectes :

'En conclusion, il t'appartiendra de veiller aux points que nous venons d'évoquer, autrement dit de te demander ce que tu veux faire, où tu veux le faire et qui tu es, toi qui le fais.'

Leon Battista Alberti (1404-1472), L'art d'édifier (De re aedificatoria). Texte traduit du latin, présenté et annoté par Pierre Caye et Françoise Choay, Edition du Seuil, collection 'les sources du savoir' 2004, p.103

Mode d'évaluation

Suivi hebdomadaire + rendu final

Engagement et qualité de la mise en forme. Assiduité.

Travaux requis

Un concept clair, une démarche étayée et une réalisation aboutie

Bibliographie

- Images de pensée, Marie-Claude Caras et Nicole Marchand-Zanartu, Editions RMN, Paris, 2011
- Des choses et d'autres, Bruno Munari, Editions Pyramid, 2015 (réédition de 1981)
- Métaphores, Ettore Sottsass, Editions Skira/Seuil, 2002
- Les créateurs, Daniel Boorstin, Editions Bouquins Robert Laffont, Paris, 1994

Support de cours

Livres, films, diaporama, expositions, sites urbains

Options

L520DP Démarches plastiques

L520DP06 L'art et la ville Le 1% artistique et la commande publique

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Vachon

Objectifs pédagogiques

L'art et la ville

Le 1% artistique et la commande publique

Objectifs pédagogiques :

Ce cours s'appuie sur une initiative initiée par le gouvernement du Front Populaire à l'instigation de Mario Roustau au sénat, et de Jean Zay, alors Ministre de l'Education Nationale, visant à sensibiliser le public à la création contemporaine. C'est en mai 1951 qu'un arrêté fondateur voit le jour : le 1% artistique. Dans les années 1980, le dispositif est étendu à l'ensemble des collectivités locales : les communes, départements et les régions doivent consacrer 1% du montant de l'investissement à l'insertion d'œuvres d'art dans toutes constructions neuves, dans la limite des compétences transférées par les lois de décentralisation. Parallèlement le gouvernement adopte au tournant des années 1970 un plan d'aménagement et d'urbanisation du territoire aboutissant à la construction de villes nouvelles, qui deviennent un levier dans l'essor de l'art dans l'espace urbain.

Ce cours sensibilise les étudiants à ce dispositif qui répond à différents objectifs, le premier visant à soutenir la création artistique et également à favoriser sa diffusion en dehors des lieux d'expression habituels tel que les musées.

Des observations photographiques seront menées, mettant en place un regard qui analyse aussi bien l'œuvre que son insertion dans l'espace urbain, son dialogue avec son environnement.

Ces œuvres créent-elles un signal dans la ville ? sont-elles un point de repère pour les habitants, les passants ?

Contenu

Déroulé :

Les étudiants devront dans un premier temps regarder l'œuvre tant dans sa globalité, autrement dit sa problématique générale, que dans son aspect physique, sa matérialité.

Une bibliographie relative aux différents artistes ayant réalisé les œuvres abordées sera donnée en amont des observations conduites sur le site. Cette documentation permettra aux étudiants de ne pas se focaliser sur une œuvre mais de la saisir et la situer dans la démarche et le parcours de l'artiste.

Ce travail sera mené individuellement, les étudiants devront trouver une méthode d'observation et d'analyse de l'œuvre choisie, analyse qui peut comporter différents axes de recherche – les relations entre l'œuvre avec son environnement, les rapports de forme ou de couleur entre une œuvre et son contexte, etc.

Un travail d'enquête peut être mené sur la manière dont les habitants perçoivent l'œuvre.

Ce projet sera déployé sur différents sites de Paris et sa Banlieue.

Mode d'évaluation

Critères d'évaluation :

Capacité de l'étudiant à observer et analyser une œuvre dans un contexte urbain (en extérieur ou intérieur) et à en faire émerger par le biais de la photographie une lecture personnelle.

Capacité de l'étudiant à élaborer un fil conducteur de recherche qui lui permette de développer sa propre approche de l'œuvre dans l'espace urbain.

Structurer et organiser les différents éléments et événements les uns par rapport aux autres et dans le contexte.

Bibliographie

Références:

Liste (non exhaustive) d'œuvres pérennes dans l'espace public situées à Paris et sa banlieue

Les Deux Plateaux de Daniel Buren,

Cour d'honneur du Palais-Royal, Paris, 1985 – 1986

Ligne et Deux arcs, de Marta Pan, Ville de Saint-Quentin-en-Yvelines, 1994

Personnages fantastiques de Joan MIRÓ, 1978, Paris La Défense

Signaux de TAKIS 1991, Paris La Défense

Araignée Rouge de Alexander CALDER 1974, Paris La Défense

La Place des Degrés, de Piotr KOWALSKI 1989, Paris La Défense
L'Heure de tous et Consigne à vie d'Arman, 1985, parvis de la gare Saint-Lazare, Paris

Le colloque 'L'art pour tous, les 60 ans du 1% artistique'
Les 9 et 10 novembre 2011 - Université de Rennes 1 – le Diapason
Cent 1% Philippe Régnier 2012
Cirque électrique Patrick Bouchain L'art et l'espace public DVD

